

## PLAINTES CONTRE X

La CGT Fonction Publique a déposé le 25 octobre dernier une plainte contre X auprès du Parquet National Financier concernant l'intervention des cabinets privés dans les politiques publiques. Un phénomène qualifié de « *tentaculaire* » d'après un rapport sénatorial rendu en mars 2022, particulièrement visible au moment de la crise sanitaire.

Le rapport montrait que les dépenses de conseil de l'État ont plus que doublé durant le précédent quinquennat Macron. Rien qu'en 2021, McKinsey, Accenture, Capgemini, Eurogroup, Roland Berger et Consorts ont coûté à l'État plus d'un milliard d'euros, au bas mot.

Un pognon de dingue qui, selon la CGT, aurait pu financer l'embauche de 20 000 fonctionnaires.

Si l'intervention de ces cabinets privés pose des questions politiques et démocratiques, cela doit se traduire sur le plan judiciaire et pénal : « *Des prestations inutiles, sans suite peuvent être qualifiées de détournement de fonds public ; l'intervention de consultants à titre gracieux interroge sur un éventuel trafic d'influence. Au regard des relations entre des politiques tels que le président Emmanuel Macron et des associés de cabinets privés, on peut s'interroger sur une prise illégale d'intérêts, de favoritisme. Des notes de cabinets rédigées sous le sceau de l'administration peuvent s'apparenter à de la contrefaçon* ».

L'action en justice de la CGT peut « *permettre d'établir les responsabilités, sans que les auteurs se retranchent derrière le secret défense ou le secret des affaires* », se félicite l'avocat William Bourdon.

En l'absence de réponse du parquet national financier d'ici trois mois, la CGT peut aussi déposer une nouvelle plainte et se constituer partie civile. Ce qui déclencherait la nomination d'un juge d'instruction. Affaire à suivre.

## ÉVASION FISCALE EXPRESS

Une nouvelle ministre vient de se faire prendre avec un compte offshore avec un petit million d'euros discrètement évadé.

La sanction est rapidement tombée. En tant que ministre de la Transition énergétique, elle ne pourra plus traiter les dossiers de la société Perenco, impliquée dans cette évasion fiscale. Est-ce vraiment une exemplarité dans la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale de nature à dissuader durablement les personnes tentées de franchir la ligne rouge ? Doit-on en

en rire jaune ou en pleurer ?

Rappelons qu'en parallèle, le contrôle fiscal continue d'être marginalisé en termes de moyens et d'objectifs. Et dans le même temps, l'évasion et la fraude fiscale se démocratisent. En quelques clics, vous pouvez créer en ligne une société fictive dans un paradis fiscal qui vous évitera de payer ce que vous devez en France.

Un contrôle fiscal en solex contre une fraude fiscale qui a mis le turbo.



## FRITURE SUR LA LIGNE

Le monde moderne se débarrasse des oripeaux du passé sans trop se poser de questions. Ainsi le réseau téléphonique filaire est en cours d'abandon et remplacé par le réseau ToIP. La téléphonie sur IP (ou ToIP) est une évolution majeure récente dans le monde des télécommunications et qui consiste à utiliser le protocole de transfert de données IP pour acheminer des communications téléphoniques.

La Dgfi est donc en train de basculer progressivement toute sa téléphonie vers cette nouvelle technologie.

Et ce n'est pas sans menues péripéties car si la qualité est au Rdv, la fiabilité pas vraiment. Les coupures se révèlent assez fréquentes et sont de durées variables. Presque cinq jours sur Saint Nazaire par exemple.

Autre scandale, nos abonnements à la fibre sont scandaleusement chers, sous dimensionnés, avec un débit pitoyable, et sans bénéficier du SAV contractuel. Donc en cas de panne, il faut patienter ... et bien au-delà des quatre heures contractuellement prévues pour le dépannage.

Autre problème, les postes sont renumérotés au fur et à mesure. Mais là aussi, une certaine instabilité conduit à des changements intempestifs de numéro qui peuvent rendre chèvre les collègues en charge du sujet, dont deux personnes à Toulouse qui supervisent tout l'Hexagone !

Donc tout le monde galère alors qu'il y aurait moyen de faire mieux pour moins cher en installant un opérateur public. Mais ça c'est tabou.